

# Aide à la gestion et juridique

Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture a mis en place deux types d'accompagnement à destination des éditeurs : l'aide à la gestion et l'accompagnement juridique.

## Aide à la gestion

Le conseil à la gestion financière des entreprises du livre est dédiée aux éditeurs qui souhaitent un accompagnement dans les domaines de la gestion.

Ce dispositif permet de bénéficier d'une analyse des problématiques rencontrées, ainsi que de recommandations et de préconisations établies par un expert métier.

Les éditeurs en phase de transmission ou de reprise peuvent également solliciter ces consultations.

Les sollicitations doivent être adressées à l'agence Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture qui prendra alors contact avec le libraire afin de vérifier la recevabilité de la demande et d'établir un cahier des charges précis.

## Accompagnement juridique

Plusieurs formats d'accompagnement juridique sont proposés par l'Agence.

### Consultations auprès d'avocats spécialisés

Ces consultations portent sur des questions juridiques relatives à votre activité (gestion des droits d'auteurs, problématiques de commercialisation, transmission d'entreprises).

Les dossiers en pré-contentieux ou en contentieux ne sont pas traités.

L'agence prend en charge une partie ou la totalité des honoraires de l'avocat sollicité après étude de votre demande.

### Permanences juridiques (3 par an)

Mise en place en 2023, la permanence juridique permet de consulter un avocat sur un créneau de 20 minutes en ligne afin de répondre à une question précise en droit de l'édition, droit d'auteur et droit des contrats.

Cette consultation juridique ne pourra donner lieu à la rédaction d'un acte ou d'un contrat.

Pour toute question sur les permanences juridiques, n'hésitez pas à prendre contact avec Alice Cornu, chargée de mission pôle économie du livre : [a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org](mailto:a.cornu@auvergnerhonealpes-livre-lecture.org)

L'agence propose également une base d'informations juridiques que vous trouverez à l'adresse suivante :  
[Service juridique.](#)

---

Dernière édition : 6 sept. 2023 à 16:21

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/edition/aides-et-accompagnement-pour-l-edition/aide-a-la-gestion-et-juridique>